

Assemblée ordinaire des délégués au Café de l'Harmonie à  
Romont le 9 octobre 1982

---

1. Monsieur Jean-Denis Cornu, président, ouvre l'assemblée en saluant Monsieur Paul Barbey, président d'Honneur, ainsi que les délégués des sociétés. Il excuse l'absence de Monsieur Page, de la presse, qui est souffrant. Aucune remarque n'étant formulée contre les convocations, le Président procède à l'appel des sociétés. Manquent : Siviriez, Sâles et Marly. Ensuite, on procède à la nomination de 2 scrutateurs : Messieurs Pugin et Defferrard.
2. Lecture du protocole qui est approuvé à main-levée.
3. Rapport du président :

Il nous parle du cours de perfectionnement de Drognens qui a eu un nombre record de participants. Il remercie toutes les personnes qui ont travaillé "dur" pour arriver à un tel succès, la commission de musique, les talentueux moniteurs, les cuisinières ainsi que le comité. Des remerciements vont également à Monsieur François Raemy pour l'animation du mercredi soir.

Il nous informe que le 25 avril 1982, il a été invité à l'inauguration des uniformes des cadets à Vuisternens-dt-Romont. ~~pour~~ Le contact a vraiment été très enthousiaste. Le 10 mai 1982, la fête cantonale des cadets a eu lieu à Romont. Il remercie et félicite au nom de toute l'association les dirigeants et le comité d'organisation de Romont pour la réussite de cette fête. Des remerciements également au jury pour le bon sens et l'objectivité de son jugement.

Le président nous fait part de sa déception lors de l'assemblée cantonale des Musiques fribourgeoises. Il avait simplement demandé un soutien moral au comité qui lui a répliqué vertement, par l'intermédiaire de M. Zaugg, que ce soutien n'entraîne pas en ligne de compte, vu leur situation financière.

4. Rapport du Président de la commission de musique :

Pour répondre aux remerciements du président, Monsieur Benoît Schmid nous informe que l'organisation musicale des cours n'est plus qu'une question de routine. Il remercie les 15 moniteurs bénévoles pour leur inlassable dévouement. Monsieur Hayoz, directeur du Conservatoire est également remercié et félicité pour l'exposé sur la musique qu'il a fait aux jeunes musiciens. Benoît remercie encore toutes les personnes et les parents des jeunes musiciens qui contribuent aussi à la réussite du cours.

5. Rapport du caissier :

Le bénéfice du cours s'élève à fr. 564,75

Le bénéfice de l'année est de fr. 517.--

La société vérificatrice des comptes, la fanfare de Romont, approuve les comptes et en donne décharge au caissier.

Le caissier nous informe que le Collège St-Michel a payé les cotisations de retard.

Monsieur Macheret demande la parole et remercie le caissier ainsi que le comité et la commission de musique pour leur travail.

6. Fixation de la cotisation annuelle :

L'assemblée décide de la maintenir à fr. 20.--

7. Monsieur Mornod, président des cadets de Vuisternens-dt-Romont, accepte que l'assemblée de l'année prochaine ait lieu à Vuisternens-dt-Romont. Il accepte également la charge de société vérificatrice pour l'année prochaine.

8. Admissions :

La société de Prez-vers-Noréaz est admise par acclamation. La parole est à Monsieur Bastian qui nous présente son corps de cadets qui se compose de 18 instrumentistes en formation.

Démission :

La fanfare du Collège St-Michel a envoyé sa démission et réglé ses cotisations. La démission est donc acceptée.

9. Renouvellement d'un membre du Comité :

La secrétaire a démissionné pour raisons professionnelles. Après maintes discussions, le président demande aux 3 sociétés qui ne sont pas représentées au comité de nommer quelqu'un. La société d'Echarlens accepte.

10. Fête Cantonale de Romont 1982 :

Monsieur Jean-Louis Schmutz, président du comité d'organisation, nous informe que la fête a très bien marché et que le bénéfice s'élève à fr. 13'100.--. La société organisatrice est satisfaite de ce résultat.

Il demande à tous les présidents des sociétés de donner leurs impressions sur la fête.

Tous sont enchantés. La société de Châtonnaye demande de maintenir la carte de fête à fr. 10.--

Monsieur Schmutz remercie le comité et l'assemblée.

11. Fixation de la date et du lieu de la prochaine Fête cantonale :

La société de Prez-vers-Noréaz qui a accepté d'organiser la prochaine fête cantonale nous communiquera la date par lettre. Monsieur Macheret demande d'éviter la Pentecôte.

Monsieur Barbey remercie cette société qui a accepté l'organisation.

12. Le comité et la commission de musique sont d'avis de renouvel-

ler le cours à Drognens. Monsieur Maillard serait d'avis, si Drognens n'est pas libre, de limiter les effectifs ou de demander à l'arsenal de Fribourg si un cours pourrait être organiser là-bas.

Le président demande aux sociétés d'envoyer des jeunes motivés, de rendre visite pendant les heures des répétitions à leurs cadets. Chaque élève a dû remplir un formulaire. Il en ressort qu'il faut maintenir le concert final qui est, à leur avis, super.

13. Divers :

Monsieur Kolly demande d'organiser pour l'année prochaine une entrevue entre les directeurs et les moniteurs pour mieux travailler durant le cours. Personne n'ayant d'autre remarque, le Président, lève l'assemblée, il est 16 h.